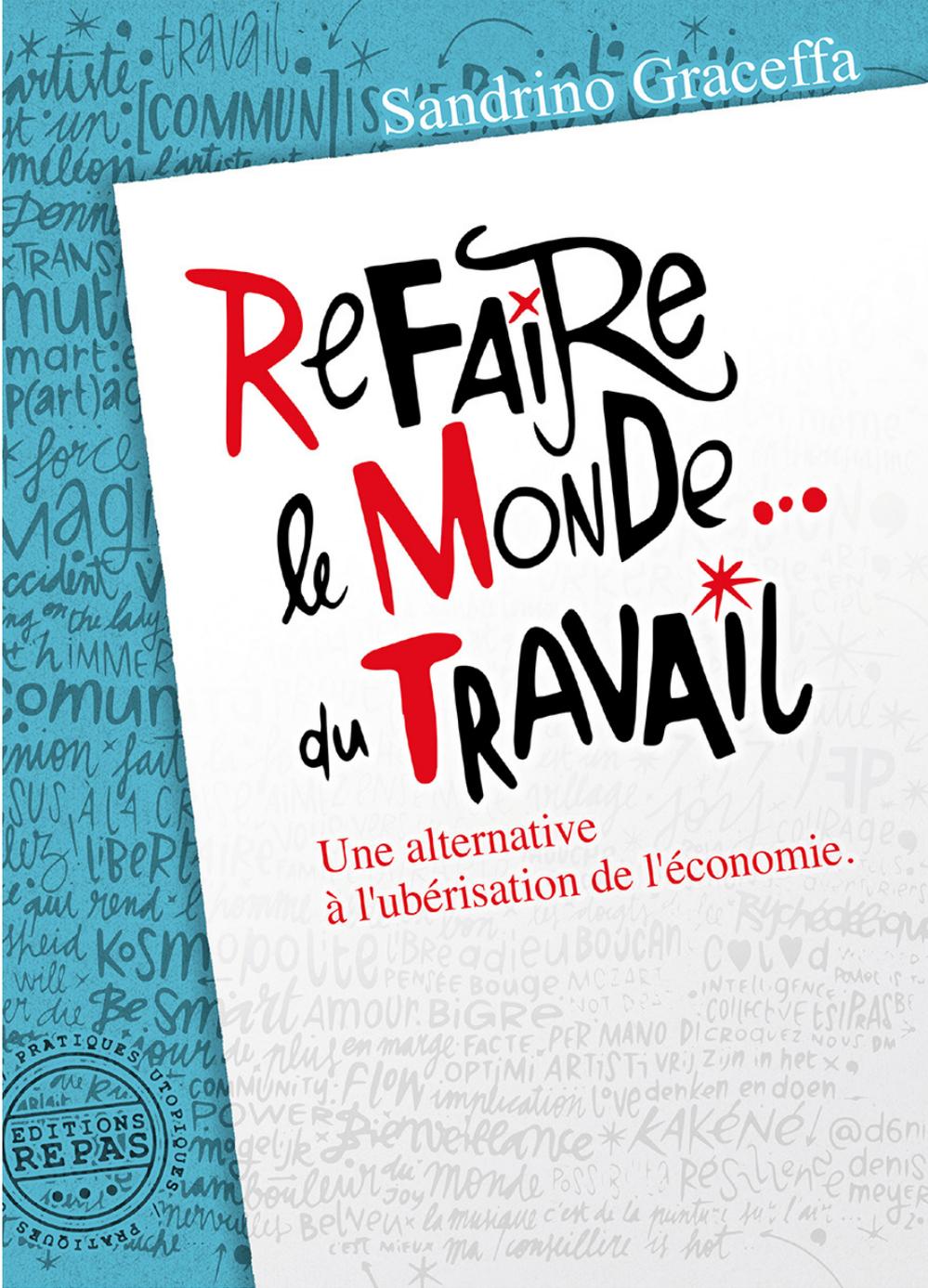


DOSSIER DE PRESSE



# SOMMAIRE

PRÉSENTATION « REFAIRE LE MONDE ...  
DU TRAVAIL. UNE ALTERNATIVE À L'UBÉRISATION »

3

LEXIQUE

4

PARCOURS DE SANDRINO GRACEFFA

5

SMART EN QUELQUES MOTS

6

LES EDITIONS REPAS

8

CONTACTS

9

## PRÉSENTATION « REFAIRE LE MONDE ... DU TRAVAIL. UNE ALTERNATIVE À L'UBÉRISATION »

Le XXI<sup>e</sup> siècle amorce une troisième révolution du travail, après celle de l'agriculture puis celle de l'industrie. Les réalités changent et les cadres qui les structurent doivent, eux aussi, bouger. En Belgique comme en France, les projets de réformes du Code du travail entraînent des vagues de contestations. Nous assistons à une diversification des formes d'emploi, nécessitant flexibilité et agilité. Uber et consorts en sont les principaux acteurs. Face au tsunami de l'autonomisation, le numérique nous donne l'occasion de reconsidérer le travail dans la perspective d'une économie du partage. Le « pair-à-pair » donne naissance à une dynamique relationnelle où la capacité des personnes à se connecter et à partager de la ressource est le moteur du changement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cet ouvrage, fruit d'entretiens de Sandrino Graceffa avec trois collaborateurs de SMart Belgique. En mai 2014, le nouvel administrateur délégué prend la barre du Groupe SMart. D'emblée, il ramène la problématique du travail et de l'entreprise au cœur des enjeux à relever pour les prochaines années. Son public fournit à vrai dire tous les éléments utiles pour imaginer ce que sera le travail demain. Le portrait-robot de ses utilisateurs est l'archétype de cette évolution : le travailleur de SMart cumule en effet l'emploi discontinu, une grande mobilité, plusieurs clients, une multiplicité de métiers et d'activités, tantôt alimentaires, tantôt désintéressés et engagés, voire alliant les deux.

Dans cet ouvrage, Sandrino Graceffa propose une analyse originale de la mutation

qui s'opère aujourd'hui sous nos yeux. Dans le premier chapitre, il aborde les bouleversements dans notre rapport au travail. Le second se penche sur les incidences inévitables de ces changements sur la protection des travailleurs. Avec l'ubérisation du travail, l'économie à la demande entraîne un travail à la demande. Quelles sont les voies à explorer pour éviter la fracture ? Comment garantir la protection sociale des travailleurs tout en favorisant l'innovation ? Une troisième voie qui prend en compte les besoins de flexibilité de l'économie sans pour autant nuire à la protection sociale des individus est à construire. Tel est le thème du troisième chapitre. Le quatrième chapitre aborde concrètement les initiatives et possibilités offertes aux travailleurs autonomes pour créer leur propre emploi. En marge de l'emploi subordonné, des nouvelles formes d'emplois apparaissent avec un nouveau contrat social émergent. Revenant sur son propre parcours, Sandrino Graceffa dans le cinquième chapitre se focalise sur la mutualisation des ressources et l'implication des sociétaires de SMart dans le fonctionnement de la future coopérative.

Le livre se clôture sur des solutions concrètes pour l'avenir. Quatre pistes sont explorées : le droit à l'expérimentation à l'échelle européenne, la nécessité de réconcilier les différentes formes de travail et de travailleurs par la création du REUPS (Régime Européen Universel de Protection Sociale), l'organisation de coopérations économiques et sociales à grande échelle pour accroître la solidarité et la promotion d'une économie collaborative non prédatrice.

## LEXIQUE

### NOUVELLES FORMES D'EMPLOI

Les modes de production et d'organisation des entreprises ont connu ces dernières années d'importantes évolutions, affectant jusqu'au contenu même du travail. Le contrat unique, CDI à temps plein, n'est plus la solution à toutes les situations rencontrées par les entreprises et les travailleurs.

Ces nouvelles formes d'emploi se distinguent des emplois standards de multiples façons. Certaines modifient la relation employeur-employé ; d'autres, l'organisation et le rythme du travail. Malgré leur diversité, ces nouvelles formes d'emplois dites atypiques accroissent la flexibilité (et parfois la précarité) des travailleurs. Les notions de poste et de carrière ont reculé au profit de celles de mission et de mobilité créant un mode de gestion de l'emploi plus complexe, entraînant le recul du CDI au profit d'autres formes de travail jugées plus flexibles (intérim, CDD, etc.).

### PAIR-À-PAIR OU P2P

Concept provenant du monde informatique et signifiant une relation d'égal à égal dans des réseaux où tous les ordinateurs sont égaux. Michel Bauwens a été l'un des premiers à appliquer ce principe à d'autres domaines de la société en le considérant comme une structure sociale. Pour lui, le pair-à-pair concerne en premier lieu la capacité des gens à créer de la valeur ensemble, d'égal-à-égal, sans autorisation<sup>1</sup>.

### SLASHEUR

Cet anglicisme désigne les personnes qui cumulent plusieurs activités : ils sont par exemple manager/styliste/attachée de presse/pigiste/couturier. De nombreux travailleurs cumulent les emplois par choix ou par besoin, ou même souvent les deux. Selon le sociologue Loïc Trabut il existerait deux catégories de slasheurs : la première peu privilégiée, qui doit enchaîner les temps partiels pour subsister, et la seconde plus favorisée, cultivée et diplômée, qui milite pour la pluridisciplinarité<sup>2</sup>.

### UBÉRISATION

Ce néologisme désigne une révolution économique et sociale et fait référence à l'entreprise Uber qui a généralisé à l'échelle mondiale un service de voiturage avec chauffeur en concurrence directe avec les taxis. Elle s'inscrit de manière plus large dans le cadre de l'économie des plateformes.

<sup>1</sup> Michel Bauwens, Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer, Edition Les Liens qui Liberent, 2015.

<sup>2</sup> Camille Labro, Trois boulots sinon rien, M le magazine du Monde, 27.01.2012

## PARCOURS DE SANDRINO GRACEFFA

Après avoir suivi des études préparatoires au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, Sandrino Graceffa devient dès **1991** directeur du centre social Méditerranée située dans le quartier de Lille Sud. C'est à partir de cette expérience marquante dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville que Sandrino Graceffa renforce son expertise en matière de développement local.

**En 1994**, il devient attaché territorial au sein de la ville de Wattignies (Nord de la France) où il dirige le Centre Communal d'Action Sociale. En 1997, à la demande du Conseil Général du Pas-de-Calais, il devient directeur de l'association «Turbulences» implantée au cœur d'une ancienne cité minière à Loos en Gohelle (Pas-de-Calais - France). Au sein de cette association, Sandrino Graceffa accompagne des personnes à créer leurs propres entreprises ou des associations à développer des projets qui participent au développement local de l'ex-bassin minier.

Parallèlement il poursuit des études à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et obtient en **2000** son diplôme d'études supérieures spécialisées et son grade de Master.

En **2001**, Sandrino Graceffa regroupe dix anciens collègues et des élus locaux croisées tout au long de son parcours professionnel et fonde avec ces derniers l'agence de conseil en développement local «Multicité Consultants» qui deviendra en 2013 (après une fusion absorption du cabinet Extra-Muros) la coopérative de conseil «Extracité» basée à Lille.

C'est également en **2001** qu'il fut nommé Professeur Associé au sein de l'Université d'Artois (Arras - Pas de Calais - France), il y enseignera pendant 6 années l'aménagement du territoire et le développement local et co-dirigera l'Institut Universitaire Professionnel des Métiers des arts et de la Culture.

En **2006** il crée avec Amelie Stern la coopérative d'activité et d'emploi «GrandsEnsemble», d'abord située à Arras, puis à Amiens, Lille et enfin Bethune. L'année suivante il crée «Alterna» une autre coopérative d'activité et d'emploi destinée au secteur des services aux personnes.

En **2008**, après avoir étudié les conditions d'implantation de «SMart» (Société Mutuelle d'Artistes) en France, Sandrino Graceffa participe avec le soutien de SMart Belgique à la fondation de SMart France sous la forme d'une Union d'Economie Sociale (UES).

En **2010**, il impulse le regroupement de 12 entreprises au sein du clusters Initiatives et Cité qui deviendra dès 2013 un des premiers Pole Territorial de Coopération Economique labellisé: PTCE Lille Métropole Solidaire en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille.

En **2014**, Sandrino Graceffa est choisi pour succéder aux deux fondateurs de SMart en Belgique et entame la mutation coopérative de ce groupe d'économie sociale présent dans neuf pays d'Europe.

## SMART EN QUELQUES MOTS

SMart (acronyme de Société Mutuelle des Artistes) est née en réponse à la demande croissante des artistes confrontés aux difficultés de gestion de leur statut et de leurs activités. Fondée en 1998 sous la forme d'une asbl, elle ambitionne à son origine d'offrir aux professionnels du secteur artistique (créateurs comme techniciens) des solutions pour inscrire plus aisément leur travail dans un cadre légal qui leur garantisse une meilleure sécurité sociale. A l'époque, les fondateurs de l'association souhaitaient décharger ses membres d'une gestion administrative quotidienne souvent complexe et chronophage. Dix-huit ans plus tard, SMart s'est développée au point d'essaimer dans huit autres pays européens<sup>3</sup>.

Pionnier en Belgique en matière d'espaces partagés de travail, SMart a développé une série de lieux de créations (les «Creative spots») : la Brussels Art Factory et LaVallée à Bruxelles, le Centre de Création des Belneux à Mons et le Centre de Création des Tanneurs à Liège. Ces espaces mutualisées misent sur la dynamique du partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets. Dès l'origine, SMart a choisi de ne pas rémunérer

le capital. Ses résultats positifs servent uniquement à développer ses services aux freelances et à constituer des réserves destinées à couvrir les risques, sans rien céder sur la protection sociale de ces travailleurs.

Dans un marché en pleine mutation où la flexibilité et le travail au projet s'intensifient, une multitude de freelances actifs dans les secteurs les plus variés ont en effet rejoint cette entreprise qui, rien qu'en Belgique, a enregistré au fil des années près de 75 000 affiliations (dont 30 000 utilisateurs différents sur les trois dernières années, soit entre 2013 et 2015). Ces travailleurs prennent part à une logique d'entreprenariat collectif, en créant leur propre activité économique au sein d'une entreprise partagée. Ils sont journalistes, formateurs, artisans, web-master, coursiers, consultants, agriculteurs urbains, ... et lancent leur activité en tant que salariés chez SMart sans prendre le risque d'être indépendants.

En janvier 2017, SMart se prépare à devenir la plus grande coopérative de travailleurs d'Europe, à la suite d'un long travail participatif et collectif dans lequel se sont impliquées plus de 2000 personnes.

<sup>3</sup> Les entités soeurs de SMart en Europe sont en Allemagne, Autriche, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suède

## SMART DEVIENT COOPÉRATIVE

Avec l'évolution du monde du travail, la fin du plein emploi et la révolution technologique, les générations futures ne connaîtront plus de carrière rectiligne. Smart s'est vite aperçu que ses membres exploraient divers statuts (salariés, indépendants, intérimaires, etc.) et alliaient plusieurs métiers avec agilité. Le projet d'entreprise partagée est une réponse concrète pour accompagner ces travailleurs autonomes au quotidien. Aujourd'hui, la forme coopérative est la seule qui, juridiquement, allie à la fois le statut de salarié (et la protection sociale y afférente) et celui d'entrepreneur autonome, « associé » de l'entreprise. Nées au XIX<sup>ème</sup> siècle au sein des mouvements ouvriers, les coopératives permettent en effet de partager les outils de travail, de participer à la production tout en étant copropriétaire de l'entreprise.

### SMART CE SONT DES SERVICES MULTIPLES :

Contrats, assurances et préventions, aides au financement, service comptable, aide juridique, espaces de travail partagés, formations, etc.

**1998**

Naissance et mise en place du système des contrats.

**2004**

Développement du service des activités.

**2007**

Prix de l'économie sociale Roger Van Thournout.

**2008**

Mise en place de services financiers et de Smart Agora.

**2009**

Naissance de Smart France, des bourses de soutien et de la collection.

**2010**

Création de lieux collectifs de travail combinant ateliers d'artistes, bureaux et lieux de répétition.

**2014**

Arrivée d'un nouveau directeur : Sandrino Graceffa.

**2015**

Plus de 700 personnes participent à l'assemblée générale du 30 juin, coup d'envoi du processus de réflexion Smart in Progress.

**2017**

Passage en coopérative.

**160**

employés permanents

**75 000**

membres

**80 000**

donneurs d'ordre

**118**

millions de facturation émise HTVA en 2015

**123**

millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015

**17 765**

personnes engagées au moins une fois en 2015 (avec une moyenne annuelle de 3.200 € bruts)

**15**

millions : l'ambition de levée de fonds dans le cadre de la création de la coopérative

## LES EDITIONS REPAS

Les **Editions REPAS** et la collection **Pratiques utopiques** rassemble des livres qui ont l'ambition de montrer qu'il y a toujours place, ici et maintenant, comme hier et ailleurs, pour des réalisations qui se donnent d'autres priorités que le profit, la course à la consommation ou le tout à l'économie et qui inscrivent leur sens dans le concret de pratiques libres et solidaires.

Face au partage du travail, à la désertification des campagnes, à la déshumanisation dans les cités ou à l'exclusion, des entreprises, des groupes, des associations ou des individus apportent des réponses originales et adaptées à ces questions de société qui paraissent parfois insolubles. Concrètement il s'agit de bâtir cet «autre monde possible» qui ne peut objectivement se décliner qu'au pluriel.

Exemples de démocratie économique, elles bousculent également quelques sacro-saints principes de notre société marchande, démontrant au quotidien que l'association est plus enrichissante que la compétition, que la coopération vaut mieux que la concurrence ou que l'autogestion permet de reprendre le pouvoir sur sa vie.

Pratiques utopiques espère, par ce biais, encourager ceux qui sont insatisfaits du monde dans lequel ils vivent, à faire le pas vers d'autres possibles. L'utopie est à portée de main.

## CONTACTS

**Virginie Cordier** | [cov@smartbe.be](mailto:cov@smartbe.be) | +32 496 50 42 10  
**Fabienne Smets** | [fabienne@origami.be](mailto:fabienne@origami.be) | +32 477 27 82 42